

centimes. C'est pour cette somme qu'on l'érourait.

En face du poste, un rassemblement s'est produit. Arrive un monsieur qui s'enquiert de la cause du rassemblement. On le lui explique et aussitôt, en bon cœur, il va dans son portefeuille et remet aux gendarmes la somme qui leur est due. Le prisonnier est aussitôt libéré.

Pour ne pas froisser la modestie de cet homme qui est un négociant de la localité, nous ne donnons pas son nom. Disons pourtant que ses initiales sont L. P.

Nous le félicitons bien vivement de son acte de générosité.

Les cars électriques. — Les cars à traction électrique seront mis en marche aujourd'hui; de la Grand'Place de Wattrelos au chemin de la Mabellière en passant par la Grand'Place de Roubaix.

Interruption de la circulation. — Pour cause de repavage de la chaussée du chemin de grande communication compris entre la Grande place de Roubaix et la place de la Liberté, la circulation sera interrompue à cet endroit du 11 au 20 juin courant.

Exception sera faite pour les tramways, dont les voitures pourront continuer à circuler.

Contributions. — Les rôles supplémentaires de la contribution des prêtres du 1er trimestre de l'année 1875, sont en recouvrement à partir de ce jour.

Ouverture de l'école de natation. — L'école sera ouverte au public à partir du dimanche 9 juillet courant aux jours et heures suivants:

Le mercredi de 3 heures du soir à la fermeture, et le vendredi, de 5 heures à midi, sont des demi-journées réservées aux femmes.

L'école gratuite sera exclusivement réservée aux femmes : les dimanches 23 juin et 21 juillet, 11 août, leur septembre de 3 h. du soir à la fermeture.

Constitution de Société. — Par arrêté préfectoral en date de ce mois, la société de jeu de boule dite « Les joyeuses boutées », établie chez le sieur Guillaume Devandier, calvadier, rue de Denain, 66, est autorisée à se constituer légalement.

La retraite aux lanternes vénitaines. — Hier soir, à 9 heures a eu lieu, au boulevard de Paris, la retraite aux lanternes des vélocipédistes roubaisiens.

Rien de plus original, que cette longue file de lanternes vénitaines dans leur grande vénitiane. Nous avons compté jusqu'à 15 lanternes sur le même vélo.

La foule a vigoureusement applaudi les bicyclettes au passage.

Le départ a été donné au café de Richeieu, vers 9 h. 1/4. Les vélocipédistes se rendent au Casino de la Terrasse, rue de la Gare, siège de la Fédération vélocipédiste Roubaïenne.

Telle, une ovation leur fut faite, pendant qu'une troupe de musiciens en calèche, ne cessait de jouer des airs joyeux.

Après un arrêt d'un quart d'heure, le cortège s'est remis en marche par la rue de la Gare, de l'Alma, du Collège, Grande-Rue et la Grand'Place. Tout était terminé à 10 heures 1/2.

La fête vélocipédique. — La fête d'inauguration du véloréisme, si le temps reste aussi beau que depuis le commencement de la semaine, sera un gros succès et on peut s'attendre à voir une foule immense sillonnant et après-midi, la magnifique promenade de Barbières car tous les roubaisiens voudront assister.

Les célèbres coureurs : Garin, Delanore, Deschamps, Dutrict, Courbe, etc., feront de leur mieux : nos champions Déspieire et Accoss se préparent à leur disputer chèrement la victoire.

MOUVEMENT OUVRIER

Section roubaïenne. — Le groupe de l'Entrepôt se réunira le dimanche 9 juillet, chez J.-B. Wilfrid, Grand'Rue.

L'Avant-garde convoque ses membres pour le dimanche 9 juillet, à 6 heures du soir, chez Louis Catrice, 93, Grand'Rue.

Section lannoyenne. — Dimanche 9 juillet à quatre heures très précises du soir, réunion du comité exécutif, chez H. Caillaux, estaminet du « Pigeon voyageur » au rempart à Lannoy.

Assemblée générale plénière de tous les adhérents de la section lannoyenne, à cinq heures du soir, chez Caillaux, à Lannoy.

Ordre du jour :

1. Lecture des procès-verbaux;

2. Choc du candidat aux élections cantonales;

3. Organisation de la campagne électrale;

4. Questions diverses.

Nota. — Adresser les avis convocation et communications intéressant le nouveau ouvrier au citoyen E. Blachet, aux bureaux de l'Égalité.

Groupe des collectivistes révolutionnaires. — Réunion tous les 1er et 3me jeudi de chaque mois.

Croix. — Vérification des postes à mesures. — M. Sire, vérificateur des postes à mesures, se rendra, à l'Alouette, le mardi 11 juillet, de 10 heures à 12 heures, et le mercredi 12 juillet, de 2 heures à 5 heures, à la Croix-Haute, le jeudi 13 juillet, de 10 heures midi, et le vendredi 14 juillet, de 2 heures à 2 heures, à la Croix-Ville, le lundi 17 et le mardi 18 juillet, de 18 heures à 5 heures, et le mercredi 19 juillet, de 2 à 5 heures.

Lers. — Arrestation. — Le nommé Huysgher Camille, âgé de 37 ans, ouvrier céréalier, a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Delock, juge d'instruction à Lille. Cet individu est prévenu de vol commis à Hennu au préjudice de M. Druelle, cultivateur.

TOURCOING

LA QUESTION RELIGIEUSE et le Parti ouvrier

J'explique aujourd'hui au correspondant ce holique qui me fait l'honneur de m'écrire :

La fraction socialiste du Parti ouvrier considère que la question religieuse est d'ordre secondaire.

Peu nous importent les opinions religieuses ou les croyances que peuvent professer les membres de la classe ouvrière. Si elles soient athées ou croyantes, cela ne nous intéresse guère. Nous laissons à la science et à l'observation le soin d'ouvrir les yeux et les oreilles à qui n'a pas encore vu ni entendu.

Aux citoyens et aux citoyens qui croient devoir grossir nos rangs, nous ne demandons pas d'ouïe viennent, mais où ils vont. Pour nous, la religion est une affaire personnelle de laquelle nous n'avons pas le droit de nous mêler. Que ceux qui adorent Dieu, le mangent à tous les repas et à toutes les sautes, si tel est leur plaisir. Quant à ceux-là qui, au contraire, aiment mieux une tranche de bœuf grillé et je suis de ceux-là quand je le veux —

qui ne se gênent pas pour s'adonner à ce plaisir.

De ce que nous considérons la religion comme étant d'ordre purement secondaire, cela ne veut pas dire que nous ne la combattions pas. Parce que nous nous refusons à nous mêmes à remettre de ceux qui, après le fondateur, l'opportunitisme, crient : « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » cela ne veut pas dire qu'il nous plaît de voir Voltaire, jeter l'obscurité dans le cerveau des enfants du peuple.

Nous combattions la religion, toutes les religions quand la possibilité de le faire nous en est donnée. Nous acceptons les débats avec les prêtres, nous les provoquons au besoin, pour permettre aux travailleurs de chercher de quel côté se trouvent la justice et la vérité. Moi-même pour écrire un fait personnel, j'ai cru bien faire en provocant, il y a plusieurs mois, alors que j'étais de passage à Amiens, en un débat contradictoire pour le mettre au pied du mur, l'abbé Naudet, l'actuel directeur du journal catholique le *Monde*. Mais encore une fois, ces petites batailles ne doivent pas masquer le véritable but que nous avons à poursuivre.

Les socialistes, de façon générale, ne s'occupent pas de religion. Nous laissons ce terrain à la libres-penseurs capitalistes, à qui il convient si bien. Nous n'oublions pas que notre seul ennemi, notre unique ennemi, c'est le capitalisme, c'est l'ordre économique actuel. Et c'est pour nous le point de mire vers lequel doivent tendre tous nos efforts.

Les raisons qui j'exprime ici, me sont d'ailleurs enseignées par le mouvement économique qui s'opère autour de nous. Ce mouvement nous pousse — nous le voyons à Tourcoing — que ce ne sont pas les sentiments, les croyances qui font agir les hommes, mais bien leurs intérêts.

Partout, dans toutes les nations, à base capitaliste, les travailleurs, quelle que soit leur impose la concurrence, eussent-ils le cœur d'une Louise Michel ou d'un Vincent de Paul.

Voilà la vérité, mais nous voulons bien, en passant, reconnaître que certains patrons sont obligés de suivre les conditions que leur impose la concurrence, eussent-ils le cœur d'une Louise Michel ou d'un Vincent de Paul.

En résumé nous dirons : les opinions religieuses ou les croyances ne sont pas leur influence dans les rapports du capital et du travail. L'amour de l'argent est le seul mobile qui fasse mouvoir la société moderne.

Dès très courtes explications qui précèdent il résulte, en depit de langages intéressés, que ce qui saute aux yeux, c'est la division de la société en deux : d'un côté ceux qui travaillent, accu ou sans croyances, de l'autre ceux qui sont obligés de suivre les relations, voilà ce que nous avons à faire, voilà ce que fait le parti ouvrier.

Aux travailleurs de nous suivre et mon correspondant de tirer de cet article la ligne de conduite qu'il doit observer.

Charles Verrecue.

LA GRÈVE DES TISSEURS

La situation n'est pas changée. Hier, à l'heure d'entrée, plusieurs délégués ouvriers sont allés à l'atelier afin de savoir si leur patron voulait leur accorder satisfaction. Mais, contrairement au dictin, la nuit n'avait pas porté conseil à M. Dumortier et celui-ci fit répondre par son directeur que les livrets étaient à la disposition des ouvriers qui continueraient la grève.

On le voit, ce sont toujours les mêmes manœuvres employées pour apaiser les grévistes. Mais ces derniers ne se sont pas laissés emouvoir par les paroles intéressées d'un directeur. Aussi, s'étant réunis au siège du Parti ouvrier, à la Brasserie sociale, ont ils tous, au bulletin secret, voté la continuation de la grève qu'ils ont entrepris pour les motifs que l'on sait.

Le patron sait maintenant à quoi s'en tenir. Les ouvrières sont solidaires, les unes des autres, ils paraissent décidés à tenir jusqu'au bout, jusqu'à ce que complète satisfaction leur soit donnée.

Ils peuvent être assurés d'ailleurs de recevoir le concours matériel et moral de la population ouvrière.

UN QUARTIER DE L'ÉPINETTE

On nous communique la reflexion suivante :

« Notre conseil clercical-opportuniste, commence sa besogne électorale.

Depuis 4 ans le quartier de l'Épinette était délaissé par nos bons conciliers, et depuis ce temps la chaussée était en si mauvais état qu'un cheval aurait pu trouver la mort. — Mais voilà qu'aujourd'hui,

O. surprise, un paveur est arrivé et a commencé la besogne qui aurait dû être faite depuis longtemps déjà.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que les élections prochaines sont pour quelque chose dans cette grande dépense d'une vingtaine de francs.

Peut-être vont-ils nous promettre aussi une école, car ils n'ignorent pas que nos enfants doivent faire une denrée de chemin pour aller à l'école, ce qui fait deux heures de route, tous les jours.

Nous n'avons rien voulu dire du manque de tact montré par M. Saisset-Schneider. Mais puisque ce maître a cru devoir sortir de la réserve qui lui était commandée, nous sommes bien obligés de faire connaître la vérité.

Avant de répondre aux allégations du *Progrès*, nous avons voulu prendre des renseignements à bonne source. Nous sommes aujourd'hui à même d'affirmer que les assertions du journal opportuniste sont complètement erronées.

Voici, en effet, ce que nous écrit notre agence parisienne.

M. Bornot, beau-frère de M. Pierre Legrand, a invité par lettrre M. Vel-Durand à rectifier la note mensongère publie sous son inspiration dans le « Progrès du Nord » date du 7 courant. M. Bornot a pris, par dépêche, M. Vel-Durand de prendre la parole sur la tombe de M. Pierre Legrand.

M. Saisset-Schneider, qui a également inscrit, sinon rédigé cette note dans le journal socialiste, aurait du avoir la pudeur de se taire.

Charge par le beau-frère de M. Pierre Legrand de régler le différend des épouses, l'ancien professeur du Nord n'a pas su dire cette douleur circonstance, oublier.

Il n'a pas été possible de faire connaître la note de M. Saisset-Schneider, ni de faire connaître la note de M. Vel-Durand, ni de faire connaître la note de M. Pierre Legrand.

Le nom de M. Saisset-Schneider n'a pas été mentionné dans la note de M. Vel-Durand.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Saisset-Schneider n'a pas été mentionné dans la note de M. Vel-Durand.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.

Le nom de M. Vel-Durand n'a pas été mentionné dans la note de M. Saisset-Schneider.